



# Commémoration du 64<sup>ème</sup> anniversaire du Cessez-le-feu en Algérie



Samedi 4 avril a eu lieu devant le Monument aux Morts, la Commémoration du 64<sup>ème</sup> anniversaire du Cessez-le-feu en Algérie.

Madame la Maire a rappelé le sens de cette date du 19 mars 1962 et l'importance du devoir de mémoire. Un hommage appuyé a été rendu aux anciens combattants et aux porte-drapeaux, dont la présence fidèle contribue à la transmission des valeurs de courage, de respect et de fidélité à la Nation.

Madame la Maire a ensuite lu le message de Madame la Ministre déléguée auprès de la ministre des Armées et des Anciens Combattants qui a rappelé l'importance de se souvenir des sacrifices consentis et de mesurer le prix de la paix.

Le dépôt de gerbe, réalisé par Monsieur FLAMENC, a constitué un temps fort de la cérémonie, suivi de la sonnerie aux morts et d'une minute de silence en hommage aux victimes. La commémoration s'est clôturée par l'interprétation de La Marseillaise.

À l'issue de la cérémonie, les élus ont remercié les porte-drapeaux et l'ensemble des participants avant d'inviter les personnes présentes à se retrouver à la Salle des Aînés pour un moment de convivialité autour d'un vin d'honneur.

*#Retour en images sur cette cérémonie de mémoire et de recueillement.*





